

**Noillais/ Hermes : nouvelles classes en vue**

La validation de la carte scolaire a réservé de bonnes nouvelles pour les communes du secteur. En effet, premier élément positif, la fermeture de classe à Noailles est annulée. Par ailleurs, à Hermes, l'école maternelle Louis Aragon gagne une nouvelle classe. Même décision à Laboissière qui ouvrira une nouvelle unité élémentaire en globalisant les effectifs des écoles Pauchet et Claudel. A Laboissière, l'école primaire accueillera une nouvelle classe. Enfin le RPI 02 Saint Sulpice - Abbecourt sera également doté d'une nouvelle unité.

**Ste Geneviève** La bibliothèque accueille à nouveau un auteur en résidence. Cette fois-ci il s'agit de Nicolas Juncker, scénariste et dessinateur de la BD. Dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, il travaillera avec les participants sur la thématique du front et du poilu.

//// contact@observateurdebeauvais.fr //// www.observateurdebeauvais.fr

# Scission au Pays de Thelle : le président J.F. Mancel répond

Alors que plusieurs communes veulent quitter la communauté de communes du Pays de Thelle (CCPT) pour rejoindre l'Agglo du Beauvaisis, le président de la CCPT, Jean-François Mancel, balaie cette éventualité. «*Ce n'est pas le sujet de la réforme*». Par ailleurs, il met en garde les communes réfractaires.



Pour Jean-François Mancel, le départ de communes du Pays de Thelle n'est pas d'actualité. L'heure est plutôt à préparer le mariage avec la Rural'oise.

**L'**Observateur de Beauvais: Pouvez-vous nous replanter le décor de cette réforme ?

**Jean-François Mancel:** Le parlement a voté une loi, la loi NOTRe, qui porte sur l'organisation territoriale et qui entre-autres - a prévu en matière d'intercommunalité, toutes celles qui comptaient à la date d'adoption de la loi, moins de 15000 habitants, devaient se fusionner avec une plus grosse, pour aller vers une plus grande mutualisation des moyens. Sous l'autorité du préfet, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) était chargée de faire le point dans le département et de regarder comment l'on pouvait s'y prendre. Le préfet, et la commission (NDLR: dont la rapporteure est Caroline Cayeux) ont considéré qu'en ce qui nous concernait, à la CCPT, nous étions riverains d'une petite communauté de communes qui se nomme « Ruraloise », qui compte six communes et 13000 habitants, allant de Boran sur Oise à Villers sous St Leu, et ils ont proposé de fusionner

la Ruraloise avec la CCPT.

Quelles ont été les premières démarches du conseil communautaire ?

Nous avons engagé les premières discussions, après en avoir fait délibérer notre conseil communautaire, qui, a une très large majorité, a déclaré qu'il n'était pas contre en principe, mais qu'il fallait que cela se fasse dans l'intérêt de nos habitants. C'est-à-dire sans conséquence négative, et uniquement avec des conséquences positives.

Comment se sont passées les négociations ?

Les discussions ont commencé avec le président de la Ruraloise, Jean Jacques Dumortier, maire de Boran et nous avons travaillé avec le soutien du sous-préfet de Senlis, et de la direction générale des finances publiques, pour les implications concernées. Tout a très bien démarré, jusqu'au moment où quelques communes (Noailles, Berthecourt, Ponchon etc) ont estimé que la fusion éventuelle avec la Ruraloise, déportait la CCPT vers l'est, les éloignait de Beauvais,

et qu'ils se sentaient plus proches de Beauvais que de cette CCPT, en fai-

**«Caroline Cayeux a été claire, elle a dit qu'elle n'accepterait aucune commune dissidente au sein de l'Agglo parce qu'on ne peut pas redécouper, au gré des humeurs, des ensembles existants».**

sant intervenir la notion de « bassin de vie ».

Quelles ont été les premières réactions ?

Le préfet a rappelé, que la fusion se faisait « bloc à bloc » et que l'on ne ferait pas de la « dentelle » selon les désirs de chacun, avec deux qui partiraient, trois qui rentreraient etc...

En plus, sortir d'une communauté de communes c'est très compliqué, parce que l'on est tenu par des liens, financiers et un certain nombre de contraintes lourdes. Je me suis aussi appliqué à montrer à ces velléitaires du changement que « l'herbe est toujours plus verte chez le voisin », prenons l'exemple de Noailles: si elle quittait la CCPT, il n'y aurait plus de « pass Thelle Bus », alors que 400 habitants de Noailles utilisent régulièrement ce service de transport, quid du Gymnase ? ou jouent toutes les associations sportives, c'est un gymnase intercommunal, et il faudrait en faire payer l'usage, les habitants de l'agglo de Beauvais, payent une taxe pour les ordures ménagères, à la CCPT il n'y en a pas, le haut débit, va être déployé entièrement gratuitement par la CCPT, je crois donc qu'il y a intérêt à penser à tout cela d'abord. De même pour Ponchon,

qui bénéficie d'apports non négligeables de la CCPT, qui vient de lui verser 250 000€ au titre de l'assainissement collectif, et va leur verser 300 000€ en 2016... votés par l'ensemble des conseillers communautaires, je trouve qu'il se dégage une certaine ingratitude.

Pour vous, les arguments des frondeurs ne tiennent donc pas ?

Au final, avoir six communes de plus à l'est ne va pas nous déporter vers l'est, nous continuerons d'exercer les mêmes compétences, de la même manière, et nous risquons même de les accroître puisque la Ruraloise a une compétence plus large que la nôtre en ce qui concerne l'enfance, et il sera sans doute utile d'accroître la nôtre pour mieux répondre aux besoins des jeunes parents. Je ne vois donc aucun inconvénient majeur à cet élargissement.

Vous oui mais les autres, quels

sont leurs sentiments ?

J'ai joué à fond la démocratie et Vendredi 4 mars, nous avons réuni tous les conseillers communautaires de la CCPT avec tous les conseillers communautaires de la Ruraloise, en présence du sous-préfet, des services fiscaux, pour une grande séance de « questions / réponses » où chacun a pu venir s'exprimer ses inquiétudes et interrogations. La majorité des questions ont d'ailleurs été d'ordre financier. Nous entrons dans la période de fiançailles qui va être assez longue, et quand tout sera harmonisé l'on pourra passer au mariage. »

Donc le divorce est exclu même avec les communes qui veulent rejoindre l'Agglo ?

A ce propos, Caroline Cayeux a été très claire, elle a dit lors de la dernière réunion de la CDCI, qu'elle n'accepterait au sein de l'Agglo de Beauvais, aucune commune dissidente de la CCPT, parce que l'on ne peut pas redécouper, au gré des humeurs, des ensembles existants. Et pour ceux qui souhaiteraient comme Laboissière en Thelle quitter la CCPT pour aller rejoindre une autre communauté, pour raison d'assainissement, je rappelle qu'à partir de 2018, la CCPT va acquérir la compétence assainissement, puisque ce sera obligatoire. C'est pourquoi je fais beaucoup de réunions pour expliquer, et évacuer toutes les ambiguïtés. Laissons les gens apprendre à se connaître, travailler ensemble, s'apprécier. Si des changements doivent être effectués, il vaut mieux attendre les prochaines échéances électorales, par exemple les municipales de 2020. Cette agitation n'est pas spécifique au pays de Thelle, des velléités se sont manifestées un peu partout»

## Ponchon : l'avis du maire Robert Joyot « La décision revient au préfet »

«**L**ors du dernier conseil municipal, le Préfet nous avait transmis la proposition prévoyant la fusion de la Communauté de Thelle et de la Ruraloise, fusion refoulée, à la majorité, par le conseil municipal, mais acceptée par la Communauté de Thelle, et la plupart des communes qui y adhèrent. Entre-temps l'idée de l'adhésion de la commune de Ponchon à l'agglomération de Beauvais (l'Agglo) s'est révélée.

Sur ce sujet, après de brefs et vifs échanges sur les avantages comparés de la Communauté de Thelle et de l'Agglo, les conseillers pour l'Agglo l'ont emporté. Les raisons avancées sont très souvent celles évoquées dans les communes voisines: la notion de bassin de vie, notion un peu technique de l'INSEE, telle qu'elle est perçue par le commun des mortels, c'est là où l'on va faire ses provisions, ou l'on se

rend au médecin ou à l'hôpital, au spectacle ou au sport, et si l'on se tient à cette notion, Ponchon et d'autres communes alentours, effectivement le bassin de vie est Beauvais, mais pour ce qui nous concerne la notion de bassin de vie ne me paraît pas la principale.

Pour ce qui concerne la commune de Ponchon, son bassin de vie administratif, ou financier c'est précisément la CCPT, avec laquelle la commune a tissé des rapports d'activité et de confiance, et dont la commune attend 500 000€ pour l'assainissement et 180 000€ pour la fibre optique, choses que l'Agglo ne nous a pas proposées. Mais encore, l'Agglo, ne nous attend pas, elle n'a pas besoin de nous, il y a un certain nombre de gens qui viennent frapper à la porte de l'Agglo, comme si c'était une espèce de château dans lequel on allait être admis. De toute



façon, la décision revient au préfet, les communes ne sont consultées pratiquement que pour avis.

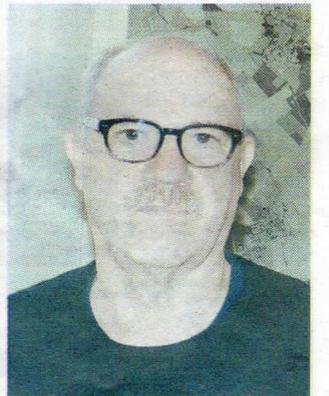
En ce qui concerne le conseil municipal, le fait que je me sois seul présenté en faveur de la CCPT semble être accepté comme tel et reste indépendant des travaux du conseil. »

## Abbecourt : l'avis du maire Jean-J. Antheaune « Nous ne sommes pas le verrou à faire sauter »

«**J**'ai été surpris de lire qu'Abbecourt était le verrou à faire sauter pour relier les communes désirant rallier l'Agglo. Mais que je sache, ce n'était pas la question posée, on ne devait se prononcer que sur le problème de la fusion avec Ruraloise, rien d'autre, et nous, à Abbecourt, avons répondu oui. Pour ma part, quand on parle « bassin de vie » c'est vrai que l'on va faire nos courses à Beauvais, mais j'ai une grande partie de ma population qui travaille en Région parisienne, lorsque l'on regarde le parking des gares de St Sulpice ou Bornel etc. Il y a beaucoup plus de gens qui vont travailler sur Paris que sur Beauvais. Et de toute façon, ce n'est pas parce que l'on ne fait plus partie de la CCPT que l'on ne va pas faire ses courses à Beauvais. Par contre, il faut bien étudier ce que nous propose la CCPT et comparer. Qu'est-ce que l'on

reçoit actuellement, qu'est-ce que l'on recevrait éventuellement. Mais encore une fois la question ne se pose pas, pas encore, ce sont des discussions « en l'air ».

Par contre, si l'on regarde ce qui va se passer en 2018, puis en 2020, nous en tant que commune, trouvons de quoi s'arrêter: ce qui nous coûte très cher c'est l'assainissement, parce qu'on l'a fait nous-mêmes, et cela représente plus de 90 000€ tous les ans, demain, si cette compétence est reprise par la communauté de communes, moi, je gagne 90 000€ ! j'ai regardé aussi la compétence voirie, nous avons gagné des routes neuves, ce n'est pas négligeable, la fibre optique, cela ne nous coûte rien, sans la CCPT j'en avais pour 120 000€, le pass thelle bus, l'exonération de taxe sur les ordures ménagères c'est aussi important, des points propres en nombre important, bref, lorsque nous avons com-



paré, le fait n'est pas dire : je vais aller vers l'Agglo, ils sont tout près de moi, il faut comparer et faire deux colonnes les « + » et les « - ». Donc à l'instant « T » aujourd'hui, j'ai plus intérêt à rester à la CCPT. C'est pourquoi j'ai été extrêmement surpris de voir écrit qu'Abbecourt était le verrou vers l'Agglo qui allait sauter ! »